

Au Costa Rica, les évêques contre la remise en question du catholicisme d'État

Par Henri Pflieger (avec Crux), le 19/6/2020 à 02h41

Les évêques du Costa Rica ont publié, mi-juin, une note affirmant leur opposition à l'inscription dans la Constitution du catholicisme comme religion d'État. Ils dénoncent une « *compilation de préjugés anticatholiques* » sous couvert d'une « *sécularisation bienveillante* ».



Pour l'heure, le Costa Rica est l'un des derniers pays du monde à avoir le catholicisme comme religion d'état, avec Malte, Monaco ou le Vatican. Et pour les évêques du pays – soutenus en ce sens par l'Alliance évangélique –, pas question que cela change. Ils ont ainsi publié mi-juin à travers leur Conférence épiscopale une note demandant le retrait d'une proposition de réforme constitutionnelle visant à faire du Costa Rica un État laïque.

Année jubilaire au Costa Rica - Les évêques "citoyens et pasteurs" interpellent les autorités du pays

La conférence épiscopale costaricaine justifie son opposition à cette proposition en assurant qu'elle n'apporterait « *aucun bénéfice ou protection à la liberté religieuse* », déjà garantie. Pire, ils y voient même une menace, car sous couvert d'une « *sécularisation bienveillante* », il s'agirait plutôt selon eux d'aboutir à « *un État neutre en matière de religion* ». Ainsi, s'ils ne se déclarent pas opposés à un État laïque, les évêques refusent la proposition actuelle car, affirment-ils, elle ne « *déboucherait pas sur une expression et une croissance saines de la liberté religieuse* ».

Dans sa déclaration, la Conférence épiscopale argue également d'une fidélité historique à l'histoire du Costa Rica, qualifiée de « *nation née sous la protection de la foi chrétienne et en particulier de la foi catholique* ». Ils voient dans la défense de cette proposition « *une compilation de préjugés anticatholiques* » qui ne serait portée que par une minorité de Costaricains. La moitié des habitants du pays est catholique, tandis que plus de 70 % de la population est chrétienne.

Les mots du pape François

Pour Maria Monge, initiatrice de ce projet et députée du parti Unité sociale-chrétienne, membre de la coalition au pouvoir, cette réforme constitutionnelle cherche à donner plus de garanties légales pour la diversité et sanctuariserait la liberté de pensée et de conscience. L'élue a même formulé des demandes officielles d'audience au pape François, afin d'aborder avec lui sur le « *besoin d'un État laïque au Costa Rica* ».

Le pape François à « La Croix » : « Un État doit être laïque »

Pour défendre sa proposition, elle cite d'ailleurs volontiers les propos du pape François lors de l'entretien qu'il avait accordé à *La Croix* en mai 2016 : « *Un État doit être laïque. Les États confessionnels finissent mal.* » « *Si le Saint-Père est favorable à un État laïque, insiste Maria Monge, je ne vois pas de raison pour que l'Église catholique au Costa Rica veuille s'y opposer* ».

Pour Carmen Chan, présidente d'un parti d'opposition Nouvelle République et résolument opposée à ce projet de réforme, celui-ci est le signe que « *le PAC [Parti d'Action des Citoyens, au pouvoir] et ses alliés s'inquiètent de voir l'Église catholique ou d'autres mouvements religieux défendre leurs principes religieux* ». Les évêques costaricains sont ainsi intervenus dans le débat public au mois de mai, pour marquer leur opposition au mariage de couples de même sexe, légalisé suite à une décision de la Cour suprême.

Henri Pflieger (avec Crux)

